

## ***DERNIERE MINUTE : RESULTAT DES NEGOCIATIONS DU 5 JUIN AVEC LE PRESIDENT MERCIER***

***Suite aux actions de ce jour, à la grève, et aux diverses réunions, notamment celle exigée ce matin lors de "l'entrevue impromptue" avec le DDSIS, une réunion avec le Président Mercier a pu avoir lieu cet après midi :***

Suite à cette entrevue de l'Intersyndicale avec M. MERCIER , quelques compromis ont dû être faits par rapport à l'AG de ce matin, mais étaient nécessaires afin d'obtenir le maximum de nos revendications (portées depuis 8 années !) :

- Conservation des 250 logements, et affectation aux SPP. En compensation, conformément au décret 2001-1382 :
- Application d'un cycle de travail en 24h (base 24h/48h) pour les logés totalisant : - 105 gardes de 24h
- Renégociations à venir sur les critères d'attribution des logements (durée, affectation, et accord pour 100 gardes seulement pour les logés anciens 48/48...)
- *Aucun retrait d'argent (sur les primes de spécialités ou responsabilités) en cas d'Arrêt Maladie (applicable aux SPP et aux PATS)*
- Ouverture du CHOIX, tous les 3 ans, à CHAQUE SPP non logés (officiers compris) entre le régime de travail en garde de 12h ou en garde de 24h (24/72 actuel)

Ces dispositions seront applicables à partir du 1/01/2010, après passage dans les instances paritaires et validation des représentants syndicaux.

La négociation sur l'IAT au delà de l'indice 380 se poursuit également, et reste une revendication majeure... (chiffage mesure en cours par le SDIS).

Dans ces conditions, **LA GREVE EST SUSPENDUE**